

COMMUNIQUE



GET 08/43

Le 5 décembre 2008

Diffusion 15h30

Recommandations AFEP-MEDEF

Lors de sa réunion du 4 décembre 2008, le Conseil d'administration de Groupe Eurotunnel SA a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil d'administration considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

En conséquence, le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ainsi modifié est celui auquel se référera Groupe Eurotunnel SA pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

Contact presse :

Mady Chabrier : 01.55.27.35.43